

Paris, le 11 avril 2024

Communiqué de presse

Ouverture de la déclaration de revenus : les experts-comptables se mobilisent aux côtés des Français et publient un guide pratique pour les accompagner dans leur déclaration d'impôt

Alors que la période de déclaration d'impôt s'ouvre ce jeudi 11 avril 2024, l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour la 15e année consécutive pour accompagner gratuitement les contribuables dans leurs démarches. Avec le dispositif "Allô Impôt", les experts-comptables mettent gratuitement à la disposition de 40 millions de foyers fiscaux français un guide pratique téléchargeable, un site internet dédié et une plateforme téléphonique d'appel pour répondre en direct à leurs questions.

En plus de la mise en ligne de la plateforme web allo-impot.fr et de l'ouverture d'un numéro vert gratuit pour permettre aux Français de poser toutes leurs questions directement à un expert-comptable, l'Ordre des experts-comptables innove en éditant cette année un guide pratique téléchargeable pour accompagner les contribuables et les aider à faire leur déclaration en toute sérénité. En région, les professionnels du chiffre se mobilisent également pour organiser des permanences gratuites et aider les contribuables.

"Si la déclaration préremplie et le prélèvement à la source ont simplifié les démarches, la déclaration d'impôts est encore synonyme de stress et d'interrogations pour plus d'un Français sur trois. C'est la raison pour laquelle cette année encore les experts-comptables se mobilisent bénévolement pour accompagner les Français dans leurs démarches et leur donner toutes les clés pour remplir leur déclaration le plus sereinement possible" déclare Cécile de Saint Michel, présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables.

"Allo Impôt traduit l'engagement des 22 000 experts-comptables qui s'investissent pour accompagner chaque année des millions de contribuables pour simplifier leur fiscalité personnelle et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux ou patrimoniaux" ajoute Virginie Roitman, vice-présidente de

l'Ordre et également présidente du Conseil régional de l'Ordre Paris Île-de-France qui co-organise l'opération.

Une batterie de ressources gratuites et accessible à tous

Pour les accompagner au mieux dans la réalisation de leur déclaration de revenu, l'Ordre des experts-comptables met à disposition des Français trois ressources gratuites, simples et accessibles à tous :

- **Guide pratique**

Ce document téléchargeable au format PDF centralise dans un document unique toutes les informations et les conseils pratiques à savoir sur la déclaration de revenus : les nouveautés 2024, les différentes catégories de revenus à déclarer, les réductions et déductions fiscales, le régime d'imposition sur les revenus immobiliers et du patrimoine, les réponses aux questions les plus fréquentes et les erreurs et pièges à éviter.

Ce Guide pratique est disponible dès à présent sur le site allo-impot.fr ainsi qu'en pièce jointe.

- **allo-impot.fr, un site web dédié**

Le site allo-impot.fr propose une grande variété de contenus, articles et vidéos explicatives, ainsi qu'une FAQ enrichie pour répondre aux questions les plus courantes : points d'attention et nouveautés 2024, changement de situation familiale, rattachement des enfants, déclaration des biens immobiliers, exonérations et crédits d'impôt.

- **Une plateforme téléphonique gratuite**

Le numéro vert Allô Impôt mis en place par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables permet aux contribuables de bénéficier d'une assistance téléphonique gratuite pour poser toutes leurs questions sur leur déclaration de revenus directement à un expert-comptable. Depuis sa création en 2010, ce service a enregistré plus de 1,2 millions d'appels de contribuables.

Le numéro vert 0 8000 65432 pour joindre gratuitement un expert-comptable sera opérationnel 2 jours par semaine pendant 3 semaines à compter du 22 mai 2024.

- **Des permanences en régions**

L'opération Allô Impôt se déclinant partout en France, les experts-comptables assurent également des permanences en régions pour offrir aux contribuables la

possibilité de venir les rencontrer directement pour répondre à toutes leurs questions.

Les dates et les lieux des permanences seront prochainement indiquées sur le site allo-impot.fr.

Les nouveautés 2024

La déclaration d'impôt 2024 introduit des ajustements, dont une mise à jour du barème d'imposition et l'exonération des primes de partage de la valeur pour soutenir l'équité salariale. Des incitations sont également mises en place pour encourager les rénovations énergétiques avec un doublement du plafond d'imputation des déficits fonciers, ainsi que des modifications dans le régime d'imposition des locations meublées pour simplifier la fiscalité des petits bailleurs. De plus, des avantages fiscaux renforcés pour les investissements dans les PME et les dons à des causes sociales et culturelles se sont ajoutés aux nouveautés par rapport à la déclaration 2023.

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

Contact presse

Julienne BOURDET

Agence Format

julienne.bourdet@agenceformat.com

06 09 88 97 70